

Le député du *Syllabus*

Émile Keller (1828-1909)

par Philippe Girard

A 19 ans, Émile Keller est libéral. Son appréciation sur la papauté ressemble étrangement à l'une des propositions que Pie IX condamnera en 1864 dans son *Syllabus*¹.

Mais en 1864, c'est lui qui organise dans toute la France la diffusion dudit *Syllabus*, que l'empereur Napoléon III prétend interdire.

Et, lorsqu'il meurt, en février 1909, c'est à son bureau de travail, devant l'ouvrage dont il vient d'achever la révision : un grand commentaire du *Syllabus*, présenté comme le « code du bon sens et de la vérité non seulement religieuse mais politique et sociale ».

Entre temps, il a appartenu, de 1859 à 1889, à six assemblées parlementaires. Son courage à défendre les États pontificaux face à la trahison de Napoléon III lui a valu d'être considéré par celui-ci comme son « ennemi personnel ». Son action militaire sur le terrain et son action parlementaire à la Chambre ont empêché le territoire de Belfort d'être annexé par l'Allemagne après le désastre de Sedan. Son intervention à l'Assemblée nationale a obtenu, en 1871, le vote du « vœu national » pour la construction de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Sa notoriété lui a valu d'être pressenti en 1890 par Léon XIII pour diriger en France la politique de ralliement à la République, mais sa clairvoyance lui a fait refuser cette responsabilité, en deux lettres qui se sont révélées prophétiques.

Grand combattant anti-libéral, il fut aussi un homme libre, indépendant de toutes les coteries et tous les partis, cherchant uniquement la gloire de Dieu et le bien commun de son pays, au mépris de toute ambition personnelle.

Dans la famille contre-révolutionnaire française, il reste un modèle de penseur, d'orateur et d'homme d'action.

Le sel de la terre.

1 — « Le nouveau pontife [Pie IX] paraît entrer dans une voie nouvelle : ne croyez-vous pas qu'en embrassant franchement les idées modernes, il pourrait reconquérir une partie de cette vieille influence qui est tombée si bas depuis quelques siècles ? » (Émile KELLER, en juin 1847.) — A comparer avec la sentence condamnée par Pie IX en 1864 : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne » (proposition 80^e et dernière du *Syllabus* ; 8 décembre 1864).

Les années de jeunesse et de formation

Orphelin de père à deux ans

ISSU D'UNE FAMILLE de bourgmestres et de magistrats originaire de Wissembourg, sur la frontière avec l'Allemagne, Prosper Keller vint, sous la Restauration, se fixer à Belfort, où il fut nommé juge. Il se lia avec le maire de la ville, François-Joseph Haas, par ailleurs député et directeur de banque, et épousa une de ses filles, Rosalie. De leur union naquit à Belfort un fils unique, Émile, le 8 octobre 1828. Veuve après trois ans de mariage, Mme Keller s'établit à Paris en 1839 pour s'occuper à la fois de son père, jusqu'à sa mort, et de son fils.

Songeant à embrasser la carrière militaire, l'adolescent suivit, après la classe d'humanités au lycée Louis-le-Grand, les cours de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis en vue d'entrer à l'École Polytechnique. Admis à 18 ans, il dut en démissionner aussitôt pour soigner sa mère dont la santé avait beaucoup décliné. Alors que la France subissait les désordres de 1848 puis l'établissement du Second Empire, il s'adonne à des études variées. Par goût, il était attiré par les sciences ; il suit des cours à la Faculté, fréquente le laboratoire du célèbre chimiste Jean-Baptiste Dumas (1800-1884) ; cependant, songeant déjà à sa future carrière, il accorde la préférence aux questions politiques, juridiques, économiques et sociales. En 1849, il prépare le concours d'admission au Conseil d'État, sans toutefois le passer : il répugne à devenir fonctionnaire d'un gouvernement qu'il juge trop instable. Ses goûts le portent, outre l'équitation, vers les beaux-arts, le dessin, la peinture, la musique, la littérature ; il sait se garder des emballements romantiques et tire profit de la discipline classique qui le garantit de l'anarchie intellectuelle de son époque. Pourtant, Napoléon l'enthousiasme, à travers la lecture de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* de Thiers ; le père Lefebvre S.J., qui resta son directeur de conscience pendant quarante ans, jugea bon de l'avertir : « M. Thiers est intéressant, pour sûr, mais prenez garde ! Il ne faut pas trop boire de ces liqueurs-là... Un peu de philosophie vous est absolument nécessaire, et même beaucoup ¹. »



¹ — Cité par Gustave GAUTHEROT, *Un demi-siècle de défense nationale et religieuse. Émile Keller*, Paris, Plon, 1922, p. 8.

Ramené à la vérité par l'étude de l'histoire

Fort de ces conseils, Émile Keller sut faire de l'histoire une maîtresse de vérité. Il s'attacha à pénétrer les traditions ancestrales de la nation française, que l'enseignement lui avait cachées ; mais la lumière ne se fit que peu à peu en lui, au fur et à mesure qu'il se libérait des vues tendancieuses et laudatives sur la Révolution de 1789 imposées à la jeunesse scolaire par Thiers, Mignet, Michelet, Lamartine et Louis Blanc. Comme tout adolescent soumis à un enseignement délétère, le jeune Émile était exposé à verser dans les constructions intellectuelles les plus aberrantes, mais son intelligence supérieure tournée vers la recherche du vrai l'orienta vers la salutaire découverte des principes contraires à ceux de la Révolution. En attendant, il peut constater les oscillations des constructions politiques reposant sur le sable mouvant des majorités de passage. Il observe les progrès de la corruption marquant la fin du régime de Louis-Philippe. Ces constatations, jointes à un excès de sensibilité dans son caractère, expliquent qu'il partagea un temps les illusions naïves des révolutionnaires de 1848, à l'instar de Lamartine, vantant ridiculement la sage modération et la grande force morale des masses. Le culte de la déesse Liberté et l'effervescence des idées généreuses l'entraînaient à tel point qu'il écrivait en juin 1847 : « Le nouveau pontife [Pie IX] paraît entrer dans une voie nouvelle : ne croyez-vous pas qu'en embrassant franchement les idées modernes, il pourrait reconquérir une partie de cette vieille influence qui est tombée si bas depuis quelques siècles ¹ ? » On croirait lire du Lamennais... Son attitude est alors comparable à celle de son futur ami et compagnon de lutte, Charles Chesnelong, qui, secrétaire du Comité de concentration conservatrice d'Orthez, était disposé à faire l'essai loyal des institutions républicaines dans la mesure où celles-ci pourraient assurer la préservation sociale et religieuse du pays. Mais les journées de juin 1848 font s'évanouir ces bonnes dispositions. Les hommes d'ordre, conscients de l'impossibilité d'une restauration monarchique, se tournent vers Louis-Napoléon Bonaparte, incarnation de la stabilité et de l'ordre, tout en conservant à son égard leur pleine liberté de jugement. Le républicanisme de Keller n'eut donc qu'un temps et céda vite devant ses instincts d'ordre et sa conviction que l'individualisme aboutit fatalement à l'anarchie, ou, par contrecoup, au césarisme.

Élaboration progressive d'une pensée politique

Émile Keller ne s'était pas encore dégagé des incertitudes de sa prime jeunesse, mais le fond de la doctrine politique qu'il élaborait progressivement reposait sur un gouvernement représentant, non un parti, mais tous

¹ — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 27.

les intérêts du pays, sans être dépendant d'un seul d'entre eux, autrement dit sur la monarchie traditionnelle. « Nous verrons désormais cette évidence se dégager de plus en plus dans l'esprit d'Émile Keller, comme la lumière du soleil des brouillards du matin ¹. »

En 1850, il prend part à des réunions hebdomadaires de jeunes avocats au cours desquelles les participants apprennent à énoncer clairement devant un auditoire leurs idées et leurs arguments et à les disposer de façon rationnelle et convaincante. C'était sa façon de faire son apprentissage d'orateur en vue des futures luttes de tribunes auxquelles il avait décidé de se destiner.

S'il fallait caractériser cette période de formation, il conviendrait de relever une sûreté de jugement peu commune à cet âge et une indépendance de caractère très affirmée. Il écrira plus tard, évoquant les années où se forgeaient les convictions qu'il conserva toute sa vie : « Sans être lié avec aucun parti, j'étais prêt à soutenir une politique qui servirait ces deux grands intérêts [la religion catholique et la France], comme à combattre ce qui les trahirait. »

Cette déclaration de principe sera son fil conducteur jusqu'à la mort.

Un foyer chrétien exemplaire

1852 : le mariage

Dans l'Alsace du 19^e siècle, quatre familles apparentées entre elles – les Keller, les Haas, les Saglio et les Humann – occupaient une place de premier plan, soit par leur fortune, acquise dans la banque, le commerce et l'industrie, soit par leur influence politique.

Le 9 juin 1852, Émile Keller épousait Mathilde Humann, fille de Théodore Humann, receveur général à Strasbourg, député en 1846 et maire de Strasbourg de 1865 à 1870. Ce mariage unissait deux âmes profondément chrétiennes et inaugurait cinquante-six ans d'existence commune, dont la solidité et l'harmonie reposaient avant tout sur l'amour de Dieu. En 1908, peu de temps après la mort de sa femme, Émile Keller écrivait à ses petits-enfants, dans un ouvrage hors-commerce :

Après m'avoir donné une sainte mère, à laquelle je devais tant et qui jouissait de notre bonheur avec une tendresse désintéressée, Dieu m'avait choisi une compagne incomparable à qui je n'ai jamais connu un seul défaut et chez qui je n'ai jamais surpris, pendant de longues et laborieuses années, ni un mouvement d'impatience, ni un soupir de lassitude. Jamais le plus léger nuage ne troubla un seul instant l'azur limpide de notre union ².

1 — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 19-20.

2 — Cité par Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 31-32.

Mathilde écrivait, quant à elle, après trente ans de mariage :

Tout est fondu en nous, et il me semble que nous sommes le modèle parfait de cette union que Dieu a voulu réaliser dans le mariage chrétien. Nous pourrions être plus saints, je n'en doute pas, mais nous ne pourrions pas nous aimer plus tendrement.

C'est la fusion en Dieu de deux âmes qui fut le socle de cette famille privilégiée : « Quelle union que celle qui trouve son centre en Dieu, écrivait Mme Keller ; de loin comme de près, nous nous inspirons l'un l'autre, nous nous consultons et nous voulons aimer et servir Dieu avec la même âme. »

Quatorze enfants furent la couronne de ce foyer, parmi lesquels quatre filles répondirent à l'appel de Dieu : trois chez les dominicaines – Marie, Cécile et Élisabeth, en religion mère Dominique de Jésus, supérieure de la congrégation de Sainte-Catherine de Sienné¹ –, et une chez les Petites Sœurs des Pauvres, Marguerite.

1857 : tertiaires dominicains

Mais bien avant leurs enfants, dès 1857, les parents étaient entrés dans le tiers-ordre de saint Dominique, où ils avaient reçu les noms de frère Dominique et sœur Catherine. Ils y avaient été attirés d'abord par le père Besson, dominicain, rencontré à Rome, à Sainte-Sabine, lors de leur voyage de noces en Italie, puis, par l'amitié d'autres frères prêcheurs : Mgr Armandon, évêque de Mossoul (Irak), les pères Danzas, Chocarne et Balme.

L'opuscule familial rédigé par Émile Keller contient des extraits des lettres que lui adressait son épouse. Ils suffisent à montrer l'élévation de son âme :

Je crois que le bon Dieu, qui nous a accordé cette union si rare, veut qu'elle nous serve à mieux comprendre ce que nous devons être vis-à-vis de lui. Soyons ensemble pour lui ce que nous sommes l'un pour l'autre, c'est-à-dire un même cœur, une même volonté, un seul amour. Ce matin, je communierai pour toi. Quelle union que celle qui trouve son centre en Dieu ! N'est-ce pas aussi auprès de lui que nous sommes sûrs de n'être point séparés, que notre bonheur sera éternel ?

Nous marchons ensemble, et, pourvu que nous ayons toujours la même volonté d'aller au bon Dieu, il nous aidera, et, surtout, il ne nous fera pas arriver l'un sans l'autre ; car ce serait détruire l'union si complète qu'il a établi entre nous. Comme nous faisons peu de choses pour Jésus ! [...]. Aussi, dans ta vie

¹ — Le père MAINAGE O.P. lui a consacré un ouvrage en deux volumes. Née en 1859, elle fut prieure de Delle (au sud de Belfort, près de la frontière suisse) puis d'Étrépany (près de Rouen), et devint mère générale de la congrégation en 1907. Elle fut rappelée à Dieu en 1916.

politique, travaille avant tout pour Dieu. Tu vas aux Carmes, je voudrais m'y agenouiller à côté de toi, mais je crois que, lors même que tu ne me vois pas, j'y viens prier avec toi. Nous nous retrouvons auprès de Notre-Seigneur, et nous lui demandons tous deux la même chose, son amour, l'amour de sa volonté, pour nous, pour nos enfants. Si nous le possédons réellement, nous serons paisibles au milieu des révolutions. Le monde s'agite tant, et pourquoi ? N'aie pas d'ambition, si ce n'est celle d'être au bon Dieu. Plus nous voudrions être des personnages importants, moins nous le serons dans la réalité ; car alors on se fait si facilement des illusions, on se crée des devoirs qui n'en sont pas. Quand même nous nous éteindrions à Saint-Nicolas, si nous avons su devenir des saints, qu'est-ce que cela fera ?

En octobre 1861, Émile Keller se rend à Rome pour contribuer à l'organisation de la défense des États pontificaux contre l'agression piémontaise ; sa femme lui écrit :

Tu recevras la bénédiction du Saint-Père, sans que je sois à côté de toi, pauvre ami ! Profite de tant de grâces qui vont t'être faites, et songe que tu n'es qu'un bien petit être en présence du chef de l'Église, du représentant de Jésus-Christ. Que peux-tu pour lui ? Rien par toi-même, et, si le bon Dieu se sert un instant de toi, il faut que ce soit un motif de plus de nous humilier.

La correspondance de Mathilde Keller à son mari est un hymne à l'union conjugale vécue sous le regard de Dieu, aussi intense après plus de trente années de mariage qu'à ses débuts :

Je voudrais faire sentir davantage à nos enfants que les vraies joies ont leur source ailleurs que dans le confortable et les plaisirs extérieurs. La vie à deux, avec la foi chrétienne qui domine les sacrifices mutuels, est, il me semble, le vrai but que Dieu se propose en rapprochant deux cœurs et deux âmes. Il faut se donner sans réserve l'un à l'autre, et marcher ensuite avec confiance sous le regard de Dieu.

1859 : l'orphelinat de Saint-Nicolas

En 1859 fut réalisé le projet conçu dès avant son mariage par Émile Keller et dans lequel les jeunes époux virent, pour leur foyer naissant, la meilleure des bénédictions : la fondation d'un orphelinat agricole au vallon de Saint-Nicolas, proche de Rougemont-le-Château, à une quinzaine de kilomètres de Belfort. Le lieu était plaisant par sa verdure, ses ruisseaux et sa solitude ; on y retrouva les fondations d'un prieuré bâti par Pierre l'Ermitte au 12^e siècle. L'orphelinat fut installé dans une grande ferme incendiée qui fut restaurée, et confié à six sœurs dominicaines de la congrégation de Sainte-Catherine-de-Sienne. Les époux Keller habitèrent plusieurs années au premier étage avant que l'accroissement de leur foyer et celui de

l'orphelinat les contraignent à construire, à proximité, une maison de campagne ainsi qu'une chapelle, destinée à devenir le caveau familial.

La montée vers Dieu de Mathilde Keller

Émile et Mathilde Keller eurent à subir des séparations douloureuses, mais ils savaient y voir des bienfaits divins ; ce fut d'abord Marie, décédée en 1878, suivie de Cécile, en 1901, toutes deux dominicaines ; entre elles s'était éteinte, en 1899, Marguerite, des Petites Sœurs des Pauvres.

Peu avant la mort de Marie, Mathilde Keller écrivait :

Cette enfant si aimée est si réellement sainte, qu'à côté de notre grande douleur de la voir nous échapper, il faut que nos cœurs se tournent vers Dieu et le remercient de tout ce qu'il a fait en elle. Tu verras, quoiqu'il adviene, qu'elle demeurera l'ange gardien de ses frères et sœurs, et que nous-mêmes nous recevrons par elle des grâces toutes spéciales. Dieu peut faire un miracle, cher ami ; nous devons le lui demander et y croire ; mais en même temps, dès maintenant, acceptons toute sa volonté et croyons que dans la croix, il y a toujours une sève divine qui sanctifie. Dieu a été si bon pour nous qu'en retour, il nous demande de le regarder avant de nous regarder nous-mêmes. Et ces chers enfants qu'il nous a confiés et qui sont notre joie, nous ne les voulons que pour lui. Je ne sais pourquoi ta sainte mère m'est présente au cœur tout particulièrement ces jours-ci ; comme si elle venait consoler ma tristesse, et me dire que là-haut, nous comprendrions que Dieu est toujours bon, même dans la souffrance qu'il envoie.

Le 9 juin 1902, Émile et Mathilde Keller célébraient leurs noces d'or dans la chapelle des dominicains de Paris, en présence de Mgr Altmayer, archevêque de Bagdad. Le père Vallée déclarait dans son allocution :

Tertiaires de notre Ordre tous deux, habitués à vous recueillir aux pieds de ces grands immolés que furent nos saints et à fondre vos deux âmes, vos deux volontés, à leur exemple, en la volonté de Dieu, tout de suite vous dites à ce Dieu qu'il faisait bien. Il vous appelait à boire à son calice. Tout votre cœur, malgré ses déchirements, lui dit merci. Votre foi, d'ailleurs, vous assurait que ces chères sacrifiées seraient le rachat et la protection de tous ceux qu'elles laissaient derrière elles ¹.

Mathilde Keller fut la proie d'une lente paralysie qui l'immobilisa peu à peu pendant les quinze dernières années de sa vie.

Dans la nuit du 7 au 8 février 1908, une crise d'étouffement plus grave l'avertit de sa fin. Elle passa trois jours dans un recueillement profond, dans une sorte de lumineuse extase, réalisant jusqu'au bout les douces paroles de Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne : « Je conserve dans

¹ — Ce discours a été imprimé à Paris par l'imprimerie F. Devallois.

une grande paix l'âme qui s'est revêtue de ma volonté. » Le 11, fête de Notre-Dame de Lourdes, elle rendit l'âme, sans angoisse, sans agonie. Elle fut revêtue de la blanche robe dominicaine. Un grand cierge qu'avait envoyé spécialement le pape Pie X éclaira son visage dont l'expression devint surprenante de jeunesse et de pureté. Après l'absoute donnée à Saint-Sulpice par Mgr Augouard, évêque missionnaire de l'Ouganda, son corps fut ramené en Alsace, à Saint-Nicolas, aux côtés de ceux de Marie, de Cécile, de Marguerite, de Joseph et de Catherine. « Le cœur de son époux s'est reposé sur elle, dit l'inscription de son tombeau, et ses enfants l'ont proclamée bienheureuse. » Elle-même avait écrit à son mari, en 1883 : « Il faut absolument devenir des saints dans le temps où nous vivons. »

Si celui qu'on surnommait « le député du pape » montra, à travers tant de luttes, une inébranlable fidélité, n'est-ce pas parce qu'il puisa « sa joie et sa force dans l'amour idéal de Mathilde ¹ ? »

Entrée en politique

1858 : candidat officiel

En 1858, le gouvernement engagea Émile Keller à poser sa candidature au Corps législatif. Le système de la candidature officielle assurait alors presque automatiquement l'élection à celui qui en bénéficiait. Émile Keller, qu'inquiétait déjà la politique italienne de Napoléon III, à juste titre comme le prouvera la suite des événements, saisit l'occasion qui lui était offerte de défendre à la tribune les droits de la papauté menacée. Mais son acceptation était celle d'un homme libre, aux convictions affichées et sans autre engagement que celui d'agir selon sa conscience : si le gouvernement avait cru faire élire un complaisant silencieux, il se trompait étrangement. Le 16 mai 1858, le scrutin de la 3^e circonscription du Haut-Rhin (Belfort) donna la victoire au député sortant Migeon sur Keller, par 16 020 voix contre 14 592 ; en février 1859, l'élection fut discutée au Corps législatif et annulée, et, le 26 mars, Keller l'emportait par 18 509 voix contre 10 478.

Il abordait la fonction de législateur sans être lié à aucun parti, simplement en « catholique et patriote », dont la profession de foi, ainsi qu'il l'écrit, « tranchait par son indépendance avec celle de la plupart des candidats officiels ». Le serment de fidélité à l'Empereur qu'il dut prêter n'avait rien de servile, comme tous purent le constater rapidement. Invité, avec d'autres élus, à dîner aux Tuileries deux jours après son admission au Corps législatif, Keller eut, pour la première et dernière fois, l'occasion

¹ — Cardinal DE CABRIÈRES, « Oraison funèbre d'Émile Keller », cité par Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 46.

d'échanger quelques propos avec Napoléon III. Avoir consenti à accepter l'investiture officielle n'avait pas fait de lui un courtisan.

1860 : Keller rompt le silence

Or, à peine quelques mois plus tard, le 19 juillet 1858, Napoléon III rencontra secrètement Cavour, premier ministre de Piémont-Sardaigne, à Plombières. La politique italienne de l'Empereur s'infléchit, inquiétant de plus en plus les catholiques – sans qu'aucun député osât manifester publiquement sa désapprobation. Émile Keller réclama une audience de Napoléon III. N'ayant pu l'obtenir, il décida de s'élever publiquement contre cette politique « désastreuse pour la religion et pour son pays » dans une lettre qu'il lui adressa, le 9 janvier 1860, avec le soutien de deux collègues¹. Le journal de Saint-Brieuc, *La Bretagne*, ayant publié la lettre, fut immédiatement frappé de suspension ; la lutte s'engageait.

En Italie, elle faisait rage. Fort de l'accord secret de Napoléon III, Cavour lança ses troupes sur les petits états indépendants de Florence, Parme et Modène, ainsi que sur ceux du pape, tandis que son complice Garibaldi s'emparait du royaume de Naples ; le 18 septembre 1860, Lamoricière, qui s'était mis au service du pape avec une poignée de volontaires, était battu à Castelfidardo par les Piémontais, dans un combat inégal.

Le 1^{er} mars 1861, au Sénat, répondant au discours du Trône, le prince Jérôme-Napoléon, cousin de l'empereur et gendre de Victor-Emmanuel de Sardaigne, connu pour ses idées libérales et son hostilité forcenée au catholicisme, prononça une violente diatribe pleine d'outrages pour Lamoricière « et ses bandes », pour les Bourbons d'Italie et pour le pape. Loin d'être désavouée, cette attaque fut insérée au *Moniteur des Communes*, publication officielle. Les catholiques ne pouvaient plus se taire. Émile Keller prit la parole, le 13 mars, au Corps législatif.

Commencé dans l'indifférence du plus grand nombre et l'appréhension de ses amis, son discours imposa vite un silence attentif et mit en évidence la mauvaise foi et le double jeu de la politique impériale. « Son verbe ardent, mais contenu, son éloquence pénétrante et sobre, sa logique puissante s'imposaient peu à peu à l'auditoire, d'abord surpris, puis subjugué par une audace si nouvelle et une si irrésistible argumentation². » Keller démontre que le Piémont n'est que l'instrument d'une puissance cachée, en lisant un extrait d'un « document célèbre mais trop vite oublié » : une lettre écrite à Napoléon III, le 11 février 1858, par un correspondant dont il tait d'abord l'identité :

1 — Lettre reproduite en annexe 1.

2 — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 76.

« L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle ; elle demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont peut-être bientôt s'engager. Or, c'est précisément ce que Votre Majesté peut faire, si elle veut. Que Votre Majesté se rappelle que tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. »

Et, dans un mouvement général de stupeur, Keller dévoile aux députés, qui n'ont pas reconnu le texte, l'auteur de cette consigne : le carbonaro Orsini, auteur, le 14 janvier 1858, d'un attentat contre Napoléon III, et alors en attente de son exécution :

De qui était ce langage perfide et superbe ? Qui est-ce qui somrait ainsi la France ? Messieurs, c'est la révolution italienne patronnée par l'Angleterre, incarnée dans la personne de Félix Orsini !

Keller achevait alors son discours par la description de la révolution en action ¹.

Ce discours, seulement interrompu par les marques d'approbation, rencontra un immense succès, d'une part, parce qu'il avait atteint un sommet dans l'art oratoire, d'autre part, et surtout, parce qu'en démasquant la tortueuse politique de Napoléon III, il soulagea par sa fière indépendance bon nombre de députés, qui n'eurent pas le courage de suivre Keller, mais furent du moins saisis d'une admiration dont, en connaisseur, Émile Ollivier, a laissé ce témoignage :

A chacune de ses paroles, on entendait le grondement de l'Assemblée ; c'était celui du volcan qui va éclater. Enfin, l'enthousiasme déborda... Je n'ai jamais entendu un orateur exalter, remuer, fanatiser à ce point une réunion d'hommes. Viennent les Thiers, les Berryer : ils ne diront rien de plus éloquent. *Causa finita est*. On ne saurait aller plus haut ni plus loin ².

Dans le quart d'heure qui suivit, l'orateur reçut d'innombrables félicitations, y compris du duc de Morny, président du Corps législatif, l'assurant qu'il était « l'honneur de la Chambre ». Le lendemain, ce fut un déluge de cartes et de visites, dont, à un quart d'heure de distance, celles du catholique libéral Montalembert et du catholique romain Veillot ; puis les lettres d'approbations, dont celles des archevêques de Tours et de Rouen, des évêques de Cahors et d'Angers.

1862 : « ennemi personnel » de l'Empereur

S'il avait ainsi acquis la célébrité, on lui fit aussi en haut lieu l'honneur

¹ — Voir cet extrait du discours en annexe 2.

² — Émile OLLIVIER dans la *Revue des Deux Mondes* (1^{er} juin 1900), cité par Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 81.

de le considérer comme « ennemi personnel de l'Empereur » : il n'y aurait certes pas de deuxième candidature officielle offerte à Émile Keller !

Le discours du 13 mars avait réveillé les députés catholiques. Le 22 mars, 91 députés (contre 158) réclamèrent la suppression d'un passage jugé offensant pour le pape dans la réponse du Corps législatif au discours du Trône. Le 8 juin, poursuivant sa campagne, Keller stigmatise le césarisme asservissant l'Église à l'État¹. Le 11 mars 1862, il dénonce la répression menée par les troupes piémontaises à Naples, marquant bien la nature de la lutte menée par la Révolution contre la civilisation chrétienne².

Pendant que ces interventions à la tribune font d'Émile Keller un portedrapeau, le gouvernement réveille les préjugés gallicans. Il dénonce « l'ultramontanisme » comme une conjuration contre l'indépendance nationale. Par divers moyens, il entretient un état d'esprit anti-romain dans le pays. Sous l'apparence d'un pouvoir d'ordre, la politique à double face de Napoléon III fait en réalité du Second Empire un allié des principes révolutionnaires. La clairvoyance du député de Belfort est assez isolée : le 21 mars, il ne se trouve que 10 députés sur 242 pour refuser d'exprimer « leur absolue confiance dans les loyales intentions de l'empereur ».

L'année suivante, le 9 février 1863, Keller prononça encore un important discours, dénonçant la sauvagerie des troupes du gouvernement « libéral » piémontais à Naples et les procédés de la Révolution³. Ce fut sa dernière intervention avant les élections de mai. Napoléon III comptait bien se débarrasser de lui à cette occasion, et donna des consignes en ce sens : « Keller m'a accusé à une tribune française d'avoir fait la guerre à l'Italie par peur du poignard des Italiens... Si par hasard le Haut-Rhin me renvoyait le seul homme qui se soit posé à la Chambre comme mon ennemi personnel, j'en serais profondément blessé... »

Toutes les forces administratives furent mobilisées contre le député qui, en 1858, avait été candidat officiel. Tous les procédés furent employés contre Keller, y compris celui, devenu classique, de la modification des limites de sa circonscription électorale. Il perdit donc son siège pour avoir tenu son serment de servir l'Empire « avec loyauté, courage et indépendance ». Également battu, Augustin Cochin lui conseilla : « Écrivez, méditez, agissez. » C'est bien ce à quoi il allait s'employer, et d'abord dans le cadre du Comité de Saint-Pierre. Fondé en 1860, au lendemain de Castelfidardo, par Émile Keller, Mgr Pie évêque de Poitiers, et quelques amis, dont le père Pététot, de l'Oratoire, et le libraire Henri Poussielgue, et secondé sur les plans politique et juridique par un comité consultatif installé chez Mgr de Ségur, puis chez le général Récamier, le Comité de Saint-Pierre devait s'occuper d'équiper les troupes pontificales et les volontaires

1 — Annexe 3.

2 — Annexe 4.

3 — Annexe 5.

venus en foule de plusieurs pays se battre pour le pape ; les fonds provenaient des collectes du Denier de Saint-Pierre faites à domicile par des femmes zélées, dont Mme Émile Keller.

En octobre 1860, Émile Keller s'était rendu à Rome pour faire le point de la situation, étudier les moyens à mettre en œuvre et établir une liaison régulière avec le Saint-Siège, laquelle passa d'abord par le père Stumpf, supérieur du Séminaire français. Il y revint en novembre 1867 avec du personnel sanitaire ; le lendemain de son arrivée, le 3 novembre, Garibaldi était vaincu à Mentana par une division française et les zouaves pontificaux du colonel de Charette. Émile Keller s'occupa des ambulances, de l'enrôlement des volontaires et de l'achat d'armes (il convainquit le général Kanzler d'adopter le fusil Remington), pour lequel il trouva un appui précieux en la personne du ministre de la Guerre, le maréchal Niel. Émile Keller avait tout lieu de savourer une douce revanche : la politique qui l'avait fait exclure du Corps législatif comme « ennemi personnel » du chef de l'État était devenue celle du gouvernement, comme le montraient les paroles du ministre Rouher, le 5 décembre : « Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome ! Jamais la France ne le supportera ! »

Œuvre littéraire

Émile Keller a laissé une œuvre écrite importante et de qualité. Outre de nombreux articles dans l'hebdomadaire *L'Ouvrier* (de l'abbé Le Boucher et Maurice Maignen), *Le Monde*, le *Bulletin de la Société Générale d'Éducation et d'Enseignement*, ses discours et rapports de député, qui furent imprimés, il a écrit :

- *Influence pacifique de la charité chrétienne sur la société moderne* (Douniol, 1856) ;
- *L'Encyclique et les libertés de l'Église gallicane* (Douniol, 1860) ;
- *Dix années de déficit, de 1859 à 1869* (1869) ;
- *Histoire de la défense de Belfort* (1871) ;
- *Histoire du général de Lamoricière* (1873) ;
- *Les Congrégations religieuses en France* (Poussielgue, 1880) ;
- *L'Église et la question sociale au 19^e siècle* (Imprimerie F. Levé, 1881 1) ;
- *Le budget d'un catholique* (Paul Jacquin, 1891) ;
- *Vie de Jeanne d'Arc* (1894) ;
- *L'Ouvrier libre* (Lecoffre, 1898).

Deux ouvrages méritent particulièrement de retenir l'attention :
— *L'Histoire de France* (Douniol, 1858), et

1 — Voir, en annexe 6, la belle conclusion de cette petite brochure.

— *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789, ou L'Église, l'État et la Liberté* (Poussiélgue, 1865), revu et augmenté sous le titre : *Les Syllabus de Pie IX et Pie X et les principes de 1789, ou L'Église, l'État et la Liberté* (3^e éd., Lethielleux, 1909).

L'Histoire de France

L'Histoire de France donne le résultat des investigations historiques auxquelles Émile Keller se livra après sa démission de l'École polytechnique. En quête de certitudes et de principes solides pour diriger la carrière politique qu'il envisageait, il s'était tourné vers le passé de la France.

Lycéen, il s'était plongé avec enthousiasme dans l'épopée napoléonienne (« Je viens d'avaler dans l'espace de 48 heures le 5^e volume de Thiers ») ; mais, dans le même temps, il avouait la confusion de ses idées sur la période révolutionnaire, et déplorait l'absence d'un père qui eût suppléé à l'insuffisance de professeurs qui ne lui parlaient que des Grecs et des Romains :

D'autres, plus heureux que moi, ont eu, pour raconter ces grandes choses, un père, un grand-père. [...] Mais le Ciel m'a ravi ce trésor de sagesse et d'expérience où j'aurais puisé chaque jour des lumières proportionnées à mon âge et à mes forces. Je suis donc condamné, pour connaître l'histoire contemporaine, à ouvrir des livres plus ou moins passionnés, plus ou moins menteurs. Il me faut des avis, des lumières.

On juge à ces lignes, écrites à 19 ans, de la maturité du jeune homme. Heureusement, sur les sages conseils de son directeur de conscience, le père Lefebvre S.J., la lumière se fit peu à peu et l'histoire devint, par-dessus les légendes, maîtresse de vérité.

Dans la préface, Émile Keller écrit :

C'est un devoir de connaître l'histoire de son pays. Il faut rendre ce juste hommage aux aïeux qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ; il faut prendre possession de leur antique gloire, héritage commun du riche et du pauvre ; il faut enfin s'instruire pour l'avenir, et apprendre par quelles vertus une nation subsiste et grandit. Que l'indifférent foule d'un pied ingrat la tombe d'un grand homme, le seuil d'une cathédrale ou la terre d'un champ de bataille, et qu'il aille sans regret chercher, loin du pays natal, une vie plus aisée. L'homme de cœur sait qu'autour de lui est le fruit du travail et du courage. Sa vie est laborieuse, mais plus dure a été la vie de ses ancêtres. Humble ouvrier, il apporte sa pierre à leurs œuvres séculaires et, dans ses loisirs, c'est aux récits du passé qu'il retrempe sa vertu. La maison de ses pères, son église, son village, sa patrie tout entière s'embellit alors pour lui de souvenirs, de nobles pensées et a comme une âme qui parle à la sienne.

L'étude des origines constate le rôle de l'Église dans la sauvegarde de la civilisation après la disparition de l'empire romain, et dans l'éducation des peuples barbares. L'auteur décrit comment « les Francs allaient peu à peu trouver dans les vertus chrétiennes le secret de vivre et de durer » sous les Mérovingiens, puis sous les Carolingiens. Émile Keller rend hommage à Charlemagne, « le plus puissant, le plus sage, le plus chrétien des restaurateurs d'empire », sans dissimuler qu'« il fut barbare par ses mœurs relâchées, par l'oppression des grands, par la conversion à main armée des malheureux Saxons. [...] De là, la fragilité de son œuvre, qui mourut avec lui ». Mais malgré ses descendants incapables, grâce à l'Église, les peuples avaient progressé dans la voie de la civilisation :

A la dignité de l'ouvrier consacrée par les conciles et par les Capitulaires, se joignait la dignité de la femme, non plus achetée ni gardée comme une bête de somme, mais devenue l'égal de l'homme. [...] Fondées par la sueur des apôtres et par le sang des martyrs, ces deux grandes libertés de l'ouvrier et de la femme allaient en produire une troisième, la liberté civile ou politique, digne couronnement de l'édifice chrétien. L'alliance d'Innocent III et de Philippe Auguste fit de la France [...] le sanctuaire de la vérité, de la science, de la vraie liberté intellectuelle. Le pouvoir temporel reconnaissait la supériorité de l'esprit sur la matière.

Dans l'Empire, au contraire, l'empereur germanique, infidèle aux traditions de Charlemagne, était le tyran de l'Église, choisissant les papes à sa guise, asservissant l'autorité spirituelle au pouvoir temporel, trafiquant des biens ecclésiastiques ; situation déplorable à laquelle mit fin Grégoire VII. En face des Capétiens, l'empereur d'Allemagne était « un despote rêvant d'unité, non dans la libre fraternité, mais dans la commune servitude, menaçant d'un joug odieux et ses vassaux et les cités d'Italie ». Bien plus tard, la Prusse « moitié protestante, moitié philosophe, née de l'apostasie et de la spoliation » (par la sécularisation, c'est-à-dire le vol des biens de l'Ordre des Chevaliers teutoniques par Albert de Brandebourg au 16^e siècle) sera l'héritière des Othon, Frédéric Barberousse et Frédéric II. Émile Keller fustige quand il le faut les vices des rois et des papes (Alexandre VI Borgia), exalte la geste des Croisades, soit en Terre sainte, soit dans le Midi de la France, contre les Albigeois, car « avant d'aller chercher l'ennemi en Palestine, ne fallait-il pas réduire ces musulmans intérieurement ? » Mais :

Nulle force humaine, même légitime, nulle violence, nul supplice ne remplacent pour la défense de la vérité la puissance douce et calme de la vertu. Or, pour apaiser et soumettre les esprits au lieu de les soulever, il fallait des mains bienfaisantes ; il fallait encore une fois la voix, l'exemple, la sueur des saints. [...] L'Espagne et l'Italie s'acquittèrent en donnant saint Dominique et saint François.

De beaux passages décrivent la naissance et l'action des dominicains et des franciscains. La plus belle période du Moyen Age, le 13^e siècle, est exaltée à travers saint Louis, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. Mais voici Philippe le Bel et son « despotisme violent, cruel, avide, honteux », auteur « d'incroyables excès », en particulier lorsque, excommunié par Boniface VIII, « il envoie en Italie, avec mission de tout oser, le chef de bandits Colonna et le légiste Nogaret, petit-fils d'un Albigeois ». Des démêlés de Philippe le Bel avec l'Église, Émile Keller conclut : « Lamentable destinée de ces fils des Francs, impétueux au mal comme au bien, retombant après huit siècles d'éducation chrétienne dans une barbarie volontaire ! » Aux grands crimes les grands châtiments : « Le siècle qui reniait saint Louis méritait une expiation mémorable » : ce furent la guerre de Cent Ans, la peste noire, la cour pontificale d'Avignon, protégée par le roi de France et scandalisant le monde chrétien par un luxe, une corruption, une vénalité que Rome n'avait jamais connus. Alors Dieu suscita sainte Catherine de Sienne, saint Vincent Ferrier, sainte Colette de Corbie, sainte Jeanne d'Arc. Voici « le réveil des instincts païens » que fut la Renaissance et la « révolte de l'esprit » contre l'Église que furent les guerres de Religion. Émile Keller se montre très sévère pour François I^{er} 1, Henri II, Catherine de Médicis 2, Henri III. Il se livre, en revanche, à un bel éloge de la famille des Guise, porte-drapeau des catholiques, et émet un jugement favorable sur Henri IV, en tant que restaurateur de la paix. La renaissance catholique du début du 17^e siècle est l'occasion pour l'historien d'établir avec vigueur les responsabilités des magistrats, cette nouvelle aristocratie par laquelle

les décrets qui maintenaient au pouvoir spirituel son indépendance et sa supériorité, aux peuples le droit de déposer un souverain hérétique ou indigne, furent proscrits comme un attentat à la dignité française. Suivant leur habitude, les gardiens des libertés nationales se seraient sentis humiliés de voir leur prince relever du Saint-Siège ; ils préféreraient consacrer le pouvoir absolu et le droit divin [...], pompeux mais impuissant rempart contre les révolutions futures.

Keller situe à cette époque l'affermissement sans retour du paganisme politique, avec son corollaire, la déchéance temporelle de l'Église. C'est le joug de « l'effrayante robe rouge », Richelieu, « le maître habile de la politique moderne », qui assoit le triomphe de la monarchie absolue et « sous l'apparence de brillants succès, avait délaissé les traditions françaises, les grands intérêts de l'humanité » (en négligeant la croisade contre les infidèles). Lorsque son successeur, Mazarin, établit la suprématie française par la

1 — « Pendant que la guerre prenait à François I^{er} le temps que lui laissaient ses plaisirs, l'hérésie, dont il s'était fait l'allié au-delà du Rhin, et qu'il avait quasi-encouragée dans ses propres États, avait fait, sous une nouvelle forme [le calvinisme] d'effrayants progrès. »

2 — « Catholique de naissance plus que de conviction [...] capable de tout ce que la peur peut inspirer de cruel et de sanguinaire... ». La responsabilité de la tuerie du 25 août 1572 (« la Saint-Barthélémy ») lui est imputée.

paix de Westphalie (1648), É. Keller déplore : « le pape avait été exclu des négociations, comme n'ayant rien à voir dans les affaires du monde moderne ». Le règne de Louis XIV est l'occasion pour lui de fustiger le faste, les mœurs, les guerres du Roi-Soleil et surtout « le joug maladroît du despotisme uniforme qui atteignait, exploitait, enlaçait chacun » ; il regrette de voir le roi Très-Christien s'engager sur la pente du schisme, braver le pape, surtout à l'occasion de la Déclaration des quatre articles, où même Bossuet soutint le roi.

En flattant avec excès ce prince de la terre, les hommes n'adorent-ils pas en lui leurs propres faiblesses et ne se condamnent-ils pas à trahir tôt ou tard le seul souverain des consciences et des cœurs ? [...] Destinée à être l'appui de l'Église et des nations opprimées, la France avait depuis longtemps quitté cette mission pour les vains attraits de la gloire et du plaisir.

Au 18^e siècle, « le dévergondage intellectuel déverse un mépris effronté sur tout ce qui fut l'objet de l'amour et du respect des hommes ». Louis XVI opposa sa vertu à la dépravation du siècle, « mais la vertu est aussi odieuse aux âmes corrompues que chère aux cœurs honnêtes ».

Après la mort du roi « en vrai fils du Christ, en vrai fils de saint Louis », Bonaparte eût pu devenir un nouvel Henri IV, mais il voulut « réaliser l'idée païenne d'un empire universel et tout subjugué : peuples, esprits, consciences ». La Restauration fut un régime bénéfique et sage, couronné par la glorieuse conquête d'Alger, en 1830, mais la paix des esprits n'était pas réalisée :

L'Église restait méprisée et asservie, considérée comme une arme aux mains du pouvoir. Au milieu de la liberté générale, elle seule n'avait pas recouvré ses anciennes franchises. Les écrivains les plus éminents secondaient cette hostilité contre elle par une superbe indifférence en matière religieuse. [...] Comme à la veille de la grande révolution, les jésuites étaient proscrits, le clergé systématiquement exclu de l'enseignement.

Puis, le flot révolutionnaire qui avait amené Louis-Philippe l'emporta en 1848, avant que ne revînt le césarisme sous le nom de Napoléon III.

La vision historique d'Émile Keller traduit, comme il est normal, l'état des connaissances, les soucis et les émotions de son époque et peut, dès lors, être contestée sur certains points ¹. Mais, comme le dit le cardinal de Cabrières, l'auteur a composé « non seulement une œuvre de foi, de patriotisme et d'amour, mais encore, dans le sens le plus élevé du mot, une œuvre d'art ». Le succès de cette *Histoire de France* fut considérable. Elle fut vivement louée par le père Lacordaire, Montalembert, Mgr Dupanloup ; celui-ci l'inscrivit sur la liste des ouvrages à conseiller à la jeunesse, mais

1 — Par exemple, l'Espagne et Louis XV sont injustement traités.

l'en retira après la parution du livre de Keller sur le *Syllabus de Pie IX* : mesquinerie de « catholique libéral ».

Sur le *Syllabus* : un traité de politique chrétienne

Émile Keller le considérait comme son livre principal, celui par lequel « il avait entendu poser, sous sa forme la plus concrète, le problème vital de la société moderne » : l'ouvrage sur le *Syllabus* eut pourtant beaucoup moins de succès que l'*Histoire de France*. Il fut victime de ce que le général de Lamoricière qualifiait – déjà – de « conspiration du silence ¹ ». Après avoir hésité devant cet insuccès, Keller estima, au vu des enseignements doctrinaux de Pie X, qu'il importait de reprendre la matière ; il prépara donc une seconde version sous le titre : *Les Syllabus de Pie IX et Pie X et les principes de 1789, ou l'Église, l'État et la Liberté*. Elle parut de façon posthume, plus de quarante ans après la première édition (1865), avec un avant-propos du colonel Prosper Keller, fils de l'auteur ².

La préface définit clairement le but de l'ouvrage :

C'est la politique de l'économie sociale tout entière qu'il s'agit de mettre d'accord avec l'enseignement catholique [...] ; c'est un simple exposé politique et pratique, fait pour répondre à l'appel de l'Église, et en tous points, je l'espère, conforme à sa doctrine, que je soumets au bon sens public.

L'encyclique *Quanta Cura* de Pie IX dénonçait les erreurs modernes du rationalisme, du gallicanisme, du libéralisme et du socialisme. Un *Syllabus* de 80 propositions condamnées accompagnait l'encyclique ; touché de plein fouet, le monde moderne se déchaîna ; le gouvernement impérial déclara les actes pontificaux « contraires aux principes sur lesquels reposait la constitution de l'Empire ».

Faisant appel à quelques jeunes gens dévoués et hardis du Comité de Saint-Pierre, Keller fit parvenir, en trois jours, les textes aux évêques de France qui, à l'exception de Mgr Lavigerie, évêque de Nancy, les promulguèrent tous. Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, dans le but d'apaiser les catholiques libéraux en plein désarroi, écrivit un commentaire de l'encyclique, dans lequel il essayait de distinguer l'état réel d'une société pleinement chrétienne (idéal jugé irréalisable, qu'il appelait la « thèse ») et la latitude laissée aux fidèles de se conformer aux conditions de la société contemporaine (l'« hypothèse »). Émile Keller avait une vue bien différente des choses :

¹ — Général Louis DE LAMORICIÈRE (1806-1865), lettre du 9 août 1865 (un mois avant sa mort) à Émile Keller.

² — Sur le colonel Prosper Keller (1854-1931), qui continua le combat catholique et anti-libéral de son père, voir : *Le Colonel Keller d'après ses lettres*, Évreux, Hérissé, 1934.

Convaincu dans mon humble sphère que les condamnations prononcées par Pie IX avaient une portée qu'il ne fallait pas annuler, qu'elles répondaient aux besoins et aux périls du temps présent, et qu'un retour à un régime chrétien pourrait seul sauver notre société aux abois, j'essayai dans un petit volume de montrer, au point de vue laïque et politique, non plus ce que l'encyclique n'était pas, mais ce qu'elle était réellement, et les conséquences que nous devions en tirer...

Mais était-il opportun, se demande Keller, d'attaquer le 19^e siècle dans l'objet même de son orgueil et de ses espérances, les conquêtes de 1789 ?

Oui, répond-il, car, avec le recul de la foi, c'est l'ordre temporel tout entier qui est en péril ; le moment est donc venu de comparer la doctrine catholique avec les idées modernes, dans un débat qui engage tout l'avenir et qui se résume à choisir entre la Révolution ou l'Église.

Pour ce faire, l'auteur entreprend de définir ce qu'est et ce que veut l'Église, ce qu'est et ce que veut l'État sécularisé, de les passer au creuset du bon sens et de l'histoire. Ayant constaté que la religion est nécessaire à l'État comme à l'individu, Keller s'interroge sur l'origine et l'histoire de cette foi universelle. Il répond :

Au berceau de tous les peuples, la vérité morale, sur laquelle reposent la famille, la propriété et la société tout entière, se présente au monde comme venant directement de Dieu, sous la forme d'un culte rendu à Dieu, par le ministère d'un sacerdoce organisé et indépendant, parlant au nom de Dieu et ne relevant que de Dieu. C'est sur le Mont Sinaï ou dans les bois sacrés de la Grèce et de l'Italie que les lois fondamentales des nations antiques ont été formulées. L'État les a acceptées aussi bien que la multitude. Ce n'est pas aux mille inspirations incohérentes des consciences individuelles, c'est à une religion positive, variant avec les temps et avec les lieux, mais se disant toujours divine, qu'il a prêté son appui. [...] Cette religion divine existe-t-elle ? [...] On le voit, tout se réduit aujourd'hui à une alternative simple et claire : – ou bien il y a une religion révélée, non pas relativement, mais absolument vraie, [...] recevant de Dieu en personne sa garantie d'infaillibilité et d'incorruptibilité, capable de corriger les abus des forces naturelles dans l'homme et dans l'État, sans dégénérer elle-même en despotisme théocratique – ou bien il n'y en a point, et, en ce cas, c'est dans la religion naturelle et dans la conscience individuelle que nous trouverons la véritable parole de Dieu, l'instrument de progrès et de réforme, le chemin de la perfection.

Et l'auteur de poser la question capitale : « Est-ce le catholicisme, est-ce le rationalisme qui nous donnera ce secours divin [...] ? »

Il insiste alors sur la nécessité de démontrer, « d'un côté la stérilité croissante et, partant, la fausseté de la religion naturelle, de l'autre la fécondité, la nécessité croissante, et, partant, la vérité du catholicisme ». Cette démonstration est « la seule qui puisse ramener le monde moderne à la foi et le sauver d'une dissolution imminente » :

Si la foi catholique, dans la plénitude de sa vie et de ses droits, ne vient pas vivifier et faire servir au bonheur de tous la science, l'industrie, l'opulence, la politique moderne, la société se perdra politiquement et socialement. [...] Il faut choisir entre la théocratie césarienne, l'omnipotence de l'État, terme suprême de la civilisation rationaliste, négation de l'œuvre et du règne du Christ, et la religion qui est à la fois le chef-d'œuvre de Dieu et le chef-d'œuvre de la liberté humaine.

Dans cette démonstration, qui constitue la trame de son livre, Émile Keller analyse, l'une après l'autre, toutes les erreurs signalées et résumées par le *Syllabus*, « s'enchaînant entre elles, avec une logique déplorable, pour former peu à peu le faisceau du rationalisme, du naturalisme et du socialisme, triple péril dont Pie IX nous indique à la fois la gravité et le remède suprême ». « Le duel engagé de nos jours entre une société moderne qui se noie et la religion immortelle qui est depuis vingt siècles le flambeau du monde » l'avait conduit à un examen de fond que Gustave Gautherot jugeait mériter le beau titre de : *Traité de politique chrétienne*.

C'est à sa lecture que, pendant leur captivité en Allemagne (octobre 1870 – mars 1871), Albert de Mun et René de La Tour du Pin sentirent naître leur vocation sociale. Albert de Mun a raconté :

Dans le douloureux isolement que nous imposait notre condition [...], un religieux, déjà avancé dans la vie, le R.P. Eck [S.J.], nous reçut avec une délicate bonté. Compatissant à notre souffrance, il sut la tourner vers Dieu et jeter, dans nos âmes meurtries, la forte semence des vérités intégrales. Nous manquions de livres ; il nous en donna un, un petit livre français que nous ne connaissions pas et que nous nous mîmes à lire avec avidité. C'était un ouvrage d'Émile Keller, député du Haut-Rhin au Corps législatif de l'Empire. Le nom de Keller est aimé et respecté de tous les catholiques de France. Alors, il était environné déjà d'un éclat singulier : tout jeune, dix ans plus tôt, dans cette assemblée où il était difficile de faire entendre une parole indépendante, Keller avait prononcé contre l'invasion des États pontificaux un discours qui, du jour au lendemain, l'avait rendu célèbre. C'était tout ce que nous savions de lui.

Son livre datait de 1866. Il était intitulé *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789, ou l'Église, l'État et la liberté*, et il portait pour épigraphe ces mots : *Veritas liberavit vos : la vérité vous donnera la liberté*. Il y a quarante ans que ce livre a paru : les événements ont passé, les régimes ont succombé, les circonstances ont changé et, cependant, il reste, comme s'il datait d'hier, d'une saisissante actualité.

C'est l'exposé net, simple et énergique de la vérité catholique et de l'erreur révolutionnaire, des principes de la société chrétienne et des faux dogmes de la société moderne. Sa lecture nous remplit de la plus vive émotion. Il nous sembla que, dans l'obscurité de notre douleur, une lumière inondait nos esprits ¹.

¹ —Comte Albert DE MUN, (1841-1914), *Ma Vocation sociale, souvenirs de la fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, 1871-1875*, Paris, Lethielleux, 1950, p. 20-21.

La Déclaration des droits de l'homme : le plan du Temple

Citons ici les passages dans lesquels É. Keller juge la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen placée en tête de la Constitution de 1791 :

Rédigée d'après toutes les règles du style traditionnel de la franc-maçonnerie, cette déclaration n'est autre chose que l'ouverture et l'inauguration du Temple, auquel les initiés travaillaient depuis près d'un demi-siècle. Le plan de l'édifice ne laisse rien à désirer. Une ère nouvelle de lumière, de bien-être et de liberté s'ouvre pour les hommes et pour les peuples. Afin d'atteindre un but si digne d'envie, la raison se donne pleine faculté de remanier à son gré religion, gouvernement, institutions et distinctions sociales. La liberté de conscience sera fondée sur l'égalité des cultes et sur l'affranchissement de l'homme et de l'État de toute autorité religieuse. La liberté politique reposera sur la souveraineté nationale, créant et dirigeant à son gré le pouvoir. Enfin, la liberté civile aura pour point de départ l'égalité des citoyens et la suppression de tout privilège. Il est difficile, après un siècle de désenchantement et de déceptions, de se figurer l'enthousiasme et l'ivresse avec lesquels le pays tout entier accueillit ces formules, et crut sincèrement qu'il suffisait de les décréter pour les rendre vraies, justes, fécondes, et pour changer la face du monde.

Le but était grand et généreux. L'Église ne le poursuivait-elle pas depuis son origine ? La société ne s'en était-elle pas graduellement rapprochée jusqu'à l'avènement de l'absolutisme moderne ? Mais (pourquoi ne pas l'avouer ?) maintenant, c'était en dehors du christianisme, en évitant avec soin de prononcer son nom ou d'invoquer son influence, et en le remplaçant par les seules forces de la nature, que la raison prétendait faire le bonheur du genre humain.

On ne s'occupait plus d'amoindrir ou de confisquer l'autorité du pape, d'interpréter ou de modifier à son gré le sens des divines Écritures. Sous une forme plus nette et plus audacieuse que jamais, on niait radicalement la déchéance originelle, ou du moins on affirmait une rédemption définitive, à laquelle le christianisme avait pu travailler, mais qui devait se continuer, se développer sans lui. Tout au plus, au milieu des ténèbres de la barbarie, avait-il pu contribuer à l'éducation des peuples occidentaux. L'heure était venue où, sorties de leur berceau, ces nations étaient assez fortes pour se gouverner elles-mêmes ; la raison pure devait se dégager de toute forme religieuse, et la nature était désormais si bonne que la liberté n'avait plus besoin de protection ni de limites. À l'avenir, pour être heureux, l'homme serait dispensé de la foi et des sacrifices qu'elle impose, affranchi des imperfections et des injustices sociales qu'elle l'obligeait à subir et à respecter. Le peuple étant par lui-même le plus fort et le plus vertueux, qu'avait-il encore besoin de l'Église ou de l'État ? Et, pour les supprimer, ne lui suffisait-il pas de le vouloir ?

L'expérience qui allait se faire sur une pareille hypothèse, était la plus périlleuse et, par là même, la plus concluante qui se fût jamais tentée. Les empereurs romains l'avaient commencée, mais avec une civilisation moins puissante, et

sans les immenses ressources accumulées par dix-huit siècles de vie chrétienne. Si elle réussissait, elle devait rendre inutiles toute religion et toute souveraineté, toute inégalité sociale, peut-être même toute propriété, et faire cesser pour toujours la guerre de la force matérielle et de la force morale. Si elle échouait, après avoir sapé la base même de la société, elle ramènerait infailliblement les peuples, désabusés par l'anarchie et par de sanglantes calamités, non plus à ces tentes percées à jour du schisme et de l'hérésie, à ces estrades de charlatans religieux et politiques, associés pour exploiter la foule, mais au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine, de l'Église toujours ancienne et toujours nouvelle, seule assez forte, non pour détruire entièrement le mal sur la terre, du moins pour lui tenir tête et pour le faire reculer devant elle.

L'expérience s'est faite sous nos yeux et, à l'heure où nous sommes, elle est bien près d'être complète. Nous allons la suivre pas à pas, et en recueillir les éclatants enseignements. C'est peu d'établir que les principes de 1789 sont contraires à la foi catholique, et qu'à eux seuls ils affirment presque toutes les erreurs signalées par le *Syllabus*. Contraires, de plus, aux lois de la nature, ils n'ont tenu aucune de leurs promesses : ils n'ont fondé ni liberté religieuse, ni liberté politique, ni liberté sociale. C'est en violant tous les jours ces prétendus principes que le pouvoir, lors même qu'il les invoquait, a pu subsister ; et, pour se défendre contre leur puissance subversive, ce même pouvoir a été condamné à restreindre de plus en plus toutes les libertés.

Prises au sérieux, ces formules mèneraient rapidement à la pire des autocraties et à la pire des féodalités, c'est-à-dire au césarisme servi par une armée de fonctionnaires. Il est temps de faire justice d'une pareille doctrine, et de séparer nettement les aspirations généreuses des illusions insensées qui ont trahi et étouffé la liberté, le peuple de quelques exploiters privilégiés qui vivent à ses dépens, la raison des sophistes déraisonnables qui la rabaissent et l'obscurcissent, la vérité des folies surannées qui prétendent encore s'imposer sans examen à l'opinion de chacun. Attaqués dans leurs intérêts, ceux qui tirent profit de nos erreurs et qui, partant, dans un monde fait pour eux, trouvent tout pour le mieux, se défendront avec acharnement. Nous les poursuivrons dans leurs derniers retranchements, et nous leur ferons voir qu'ils sont démasqués, condamnés, excommuniés par le bon sens non moins que par le *Syllabus* ¹.

Le concile, la guerre de 1870

1869 : Keller à nouveau député

Privé de son siège de député par la volonté impériale, Keller ne s'éloignait pas de la vie politique pour autant. En octobre 1865, il fonda, avec deux anciens collègues du Corps législatif, Kolb-Bernard et Lemercier, la *Correspondance de Clairbois* (du nom du gérant du journal), pour

¹ — *Les Syllabus de Pie IX et Pie X et les principes de 1789*, p. 161.

servir de lien entre les publications catholiques en les inspirant dans la lutte contre les ennemis du Saint-Siège. Ce fut l'occasion, pour Keller, de rappeler dans un échange épistolaire avec Falloux l'incompatibilité séparant les catholiques vraiment romains des catholiques libéraux. Pie IX le félicita « de poursuivre avec ardeur le combat contre les erreurs dominantes et d'avoir entrepris de montrer que pour les nations ébranlées, le seul espoir brille dans la religion et la justice ».

La situation internationale lui faisait désirer fortement de retrouver une tribune publique. Il se présenta, comme candidat catholique, aux élections de mai 1869, à la fois en Alsace et en Vendée. Dans celle-ci, il obtint une majorité relative, et une nette majorité absolue en Alsace. Il lui donna donc la préférence, devenant député de Guebwiller. Son comité électoral alsacien avait été dirigé par l'abbé Winterer, curé de Guebwiller, futur député au Reichstag sous l'occupation allemande.

Le Tiers-Parti, de tendance centre-gauche, déposa « l'interpellation des 116 » réclamant une constitution parlementaire. Keller faisait partie des 116 députés signataires, qui furent invités par l'Empereur à Saint-Cloud, mais, afin de marquer sa volonté de refuser tout accommodement, il fut le seul à ne pas se rendre à l'invitation, ce qui lui attira des critiques et l'accusation d'extrémisme : « Vous avez, en même temps, l'absolu des idées et l'absolu du caractère », lui écrit le député catholique Kolb-Bernard. Pourtant, ce refus était de nature politique : Keller rompait avec le gouvernement impérial parce qu'il jugeait que celui-ci ne défendait plus l'intérêt national.

L'*Univers* de Veuillot craignait que la cause catholique ne fût compromise, et avec elle les principes d'ordre et d'autorité, par ce rapprochement avec la gauche. Inversement, les libéraux, avec Falloux et Montalembert, félicitaient Keller, mais leur analyse de sa position contenait une part d'illusion : adversaire du libéralisme, Keller ne l'était pas de la liberté ; et, défenseur des doctrines romaines, il ne l'était en rien du césarisme. « En assistant aux réunions de la gauche, présidées par Thiers, l'antagoniste de Jules Favre ne risquait pas de s'y laisser absorber, en raison précisément de ses inébranlables doctrines ¹. » Contre certains de ses amis effarouchés, Keller agissait comme un homme politique à larges vues, entendant mettre en œuvre une volonté nette et hardie que l'*Union*, journal du comte de Chambord, présentait favorablement en écrivant qu'il se croyait le droit et le devoir « de défendre les droits du pays avec la même franchise et la même énergie qu'il avait mises au service des grands intérêts catholiques ² ». Mais, isolé, Keller et les quelques députés qu'il avait su rallier à sa façon de voir ne purent empêcher la désintégration du groupe des 116 où se manifestèrent vite des appétits ministériels : l'un d'eux, Émile Ollivier,

1 — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 144.

2 — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 145.

ne tardera pas à se retrouver à la tête d'un gouvernement parlementaire, d'où il promettra à Napoléon III « une vieilleuse heureuse »...

Pour la liberté du Concile

Le 8 décembre 1869 s'ouvrit à Rome le premier concile œcuménique du Vatican, qui allait caractériser avec une remarquable précision et condamner solennellement les erreurs du naturalisme. Après des affrontements passionnés, l'infaillibilité pontificale fut finalement proclamée le 18 juillet 1870. Keller savait l'opposition qu'elle rencontrait de la part du gouvernement impérial, inspirée d'ailleurs en partie par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr Darboy, archevêque de Paris, et leurs amis libéraux ; aussi, lui-même, Chesnelong et Kolb-Bernard s'employèrent-ils auprès du président du Conseil Ollivier à empêcher tout débat parlementaire sur la question de l'infaillibilité pontificale. Ils représentèrent qu'un corps expéditionnaire français à Rome protégeait la liberté du pape et du concile, et qu'il ne serait pas digne de la part du gouvernement français de paraître exercer, au moyen de cette force militaire, une pression sur les décisions qu'allait prendre l'Église universelle. Cet argument convainquit Ollivier, ainsi que le ministre des Affaires Étrangères Daru et le député républicain Jules Favre, que Keller rencontra également. Grâce à lui, le concile put ainsi délibérer en toute liberté, sans qu'une déclaration officielle française, contraire au dogme de l'infaillibilité pontificale, fût formulée.

1870 : le plébiscite et la guerre

Au plébiscite du 8 mai 1870, qui vit l'Empire approuvé par 7 336 434 voix contre 1 560 709, Keller avait préconisé l'abstention à ses électeurs :

S'il était donc vrai que le « non » fût le drapeau des ennemis de l'ordre, je vous engagerais à ne pas voter avec eux. Mais, d'un autre côté, voyez, étudiez, pesez les noms de ceux qui vous poussent à dire « oui ». Vous inspirent-ils plus de confiance ? Sauf d'honorables exceptions, ne sont-ce pas précisément les hommes qui ont eu sur nos destinées une influence néfaste [...] ? Ne sont-ce pas ceux qui ont inauguré dans toutes nos affaires extérieures et intérieures ce matérialisme, ce culte du succès et du fait accompli qui est le grand péril de notre temps ? Placé sous leurs auspices, le « oui » est aussi révolutionnaire que le « non » [...]. Que ferez-vous donc ? Si vous ne voulez ni révolution, ni réaction, ni émeutes, ni coups d'État, abstenez-vous, restez chez vous, assistez en spectateurs au dialogue passionné des césariens et des révolutionnaires ¹.

¹ — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 162-163.

Voter « oui », c'est voter la paix, avait affirmé Ollivier. Deux mois après le plébiscite, c'était une guerre désastreuse...

Au moment de la déclaration de guerre, Keller, Chesnelong et Kolb-Bernard, pressentant le rappel du corps expéditionnaire de Rome, rédigèrent une protestation destinée à Ollivier. Keller constata de façon fortuite ce rappel en rencontrant le 2 août, à Belfort, un bataillon d'infanterie qui faisait partie du corps expéditionnaire. Il se rendit alors à Paris, vit Ollivier et, le 4 août, lui adressa une protestation stigmatisant ce rappel ¹.

La guerre fut déclarée par la France le 18 juillet, jour de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale. Le gouvernement y avait poussé avec ardeur. Keller fut, avec Chesnelong, des 84 députés, contre 159, qui demandèrent la communication des documents diplomatiques échangés entre la France et la Prusse, notamment la dépêche d'Ems, essentielle dans le déclenchement du conflit, et que refusa le ministre des Affaires Étrangères. Keller écrivit :

C'est avec cette légèreté sans nom ² que l'on prépara et que l'on déclara la guerre. Le jour où le Corps législatif fut appelé à le voter, j'étais si effrayé de l'imprévoyance du gouvernement et de la disproportion de nos forces que, bien qu'étant par nature un des plus belliqueux de l'Assemblée, je refusai de m'associer à une résolution qui nous menait à la défaite ³.

Keller était atterré de ce qui se préparait. Mais une fois la guerre déclarée, tout bon Français devait travailler au salut de la patrie. Keller indique donc noblement, à la fin de sa protestation à Ollivier sur l'abandon de Rome (cf. annexe 7), que des catholiques se tiendraient au premier rang dans les combats à venir ⁴. Il allait donner l'exemple.

Opérations militaires

Après la rapide défaite des armées de Napoléon III ⁵, un gouvernement avait été constitué à Paris, le 4 septembre, en remplacement des autorités de l'Empire qui s'étaient évanouies devant le désastre militaire. Dénommé Gouvernement de la Défense Nationale, il était présidé par le général Trochu auquel, le 6 septembre, Keller offrit « le concours de sa bonne volonté » ; à cette date, la Chambre avait été dissoute et, dit-il, « il n'y avait plus

¹ — Annexe 7.

² — « Nous acceptons notre responsabilité d'un cœur léger. » Émile Ollivier à la Chambre des députés, 15 juillet 1870.

³ — Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, p. 164.

⁴ — Annexe 8.

⁵ — Il faut y voir la sanction d'une politique qui a fait fi des avertissements du Ciel : Notre-Dame apparaît à La Salette le 19 septembre 1846, Paris est investi le 19 septembre 1870.

qu'une chose à faire, défendre son pays les armes à la main ». Muni de pouvoirs réguliers, il gagna Belfort où il organisa, non sans difficultés, un régiment à partir de volontaires et de gardes mobiles, qu'il commanda avec le grade de lieutenant-colonel. Les officiers furent pourvus de commissions régulières et les volontaires dotés de la qualité de « belligérants » au titre de la garde mobile du Haut-Rhin, mais les Prussiens ne les reconurent pas comme soldats d'une armée régulière et exécutèrent comme francs-tireurs ceux qu'ils avaient faits prisonniers.

A la tête de son unité, Keller participa à quelques opérations dans les environs de Guebwiller et du col de la Schlucht, que la supériorité ennemie et l'inexpérience de ses hommes rendirent vaines. En outre, il eut à se défendre contre des manœuvres d'anti-cléricaux, avalisées par Gambetta, ministre de l'Intérieur et de la Guerre du Gouvernement de la Défense Nationale, destinées à le placer sous les ordres du « général » Garibaldi, venu, selon ses dires, défendre la France, mais dont les bandes s'occupèrent principalement à piller les églises et les sacristies. Ayant réussi à se soustraire à cette subordination déshonorante, il opéra alors dans le cadre de l'investissement de Belfort par les Prussiens, sa ville natale. Épuisé par une succession de marches forcées, souffrant cruellement d'un anthrax au talon, il dut, le 7 novembre, abandonner son commandement à son ami le vicomte de Mayol de Lupé. Le résultat fut décevant sur le plan militaire, mais, en l'absence de soldats de métier, face à des troupes telles que les divisions prussiennes, il ne pouvait en être autrement. Un bref séjour à Bordeaux, où il rencontra Gambetta, lui fit pressentir de nouveaux désastres. Promu colonel à titre provisoire, il rejoignit sa troupe, affectée à l'armée du général Bourbaki qui tentait de délivrer Belfort. Vainqueur à Villersexel, mais battu à Héricourt, celui-ci se réfugia en Suisse avec 85 000 hommes ; Keller et 120 hommes s'échappèrent vers le sud. A Lyon, il manqua de peu d'être jeté en prison par le préfet républicain à cause de ses opinions, preuve que les nouvelles autorités menaient la guerre dans un esprit idéologique de parti et non national. Ainsi s'acheva la période militaire de Keller, et il est remarquable que, dans des conditions si défavorables à tous points de vue, sa troupe ait été citée quatre fois à l'ordre du jour de la division et du corps d'armée ; lui-même fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Entre-temps, Keller avait été élu à l'Assemblée Nationale réunie à Bordeaux le 12 février ; sans avoir fait de campagne électorale, il avait été placé en tête de liste par le Haut-Rhin ¹. Le député protestataire alsacien va

¹ — Fidèle à son pragmatisme politique, il écrit dans sa profession de foi : « Le principe de la république étant légalement établi, nous devons en faire l'application sincère, mais en le préservant des passions anarchiques ou antireligieuses qui seraient sa condamnation. Les lois constitutionnelles doivent être respectées de tous. » Plus tard, Keller constatera que « les passions anarchiques ou antireligieuses » sont consubstantielles au système républicain français.

alors succéder au soldat, mais pour le même combat, la défense de l'Alsace, qui lui tenait tellement à cœur qu'il refusa, comme il le lui était proposé, d'entrer dans le gouvernement qu'allait constituer Thiers, considérant qu'il était hors de question de faire partie d'un gouvernement disposé à entériner la cession de l'Alsace. Au nom des trente-six députés d'Alsace et de Lorraine, Émile Keller composa un texte de protestation, que mit par écrit son fils aîné Prosper ¹ et qui ne subit que deux modifications mineures de la part de Gambetta (élu, lui aussi, du Haut-Rhin, par 56 721 voix alors que Keller en obtenait 68 864), et qu'il lut, le 17 février, à la tribune de l'Assemblée, malgré l'opposition d'un élu du Bas-Rhin, Scheurer-Kestner, adversaire politique acharné de Keller. Mais quel effet pouvait avoir un discours, si éloquent fût-il, devant la volonté du vainqueur ? Le 26 février, Thiers signait les « Préliminaires de Versailles » qui cédaient à l'Empire allemand l'Alsace, sauf Belfort, et une partie de la Lorraine. Le 1^{er} mars, Keller manifesta une dernière fois son indignation ². Le 30 mars, il écrivit à Jules Grévy, président de l'Assemblée, qu'il ne lui était pas possible de rester député. Le 6 avril, son nom ne figurait plus dans les scrutins, puis, le 10, ceux de ses collègues alsaciens et lorrains disparaissaient à leur tour ; il remportait ainsi une victoire morale, car certains d'entre eux avaient envisagé de conserver leurs sièges.

Pendant la Commune de Paris, il habita Versailles ³. Le tracé de la nouvelle frontière avec l'Allemagne fut la première de ses préoccupations ; l'étude des lieux, qu'il connaissait bien, l'amena à proposer de la faire coïncider avec la ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Rhône, laquelle, en outre, délimitait l'utilisation des langues allemande et française. Grâce à cette suggestion qui fut acceptée par Bismarck en échange de quelques gisements de fer, les environs de Belfort, avec 30 000 âmes, furent conservés, ce qui préservait la situation stratégique de la place. On comprend que Keller ait dit de ce succès, où l'intérêt national s'alliait si bien à l'intérêt particulier, qu'il « reste un des plus doux de ma vie politique ». Le 5 novembre, ce succès fut célébré par une cérémonie religieuse rassemblant toute la population du vallon Saint-Nicolas.

(à suivre)



1 — Une photographie du manuscrit a été publiée dans *L'Illustration* du 23 octobre 1918.

2 — Annexe 9 – Henri WELSCHINGER, *La Protestation de l'Alsace-Lorraine les 17 février et 1^{er} mars à Bordeaux*, Paris, 1871.

3 — Il résida chez l'abbé DARRAS, auteur d'une importante *Histoire de l'Église*.

Annexe 1

Lettre à Napoléon III, sur la question romaine(Lettre d'Émile Keller à l'empereur après son refus d'audience – voir *supra*, p. 88)

Paris, le 9 janvier 1860

Sire,

VOTRE REFUS de nous recevoir nous afflige profondément. Nous étions venus des extrémités de la France dans la seule pensée d'obtenir de votre bouche une parole qui pût calmer les alarmes de nos populations. Malgré toutes les circonstances qui les ont fait naître et qui les entretiennent, nous ne pouvions les partager. Nous ne pouvions perdre la confiance que nous avions placée dans la haute sagesse de Votre Majesté et dans les engagements solennels pris en son nom à la face du Corps législatif et de la France entière. Aujourd'hui, l'impossibilité où nous sommes d'accomplir notre vœu nous inquiète nous-mêmes, et semble confirmer les appréhensions que ressentent tant de cœurs dévoués à Votre Majesté.

En effet, si quelqu'un Vous est dévoué, ce sont les populations catholiques de Bretagne, d'Alsace et du reste de la France. La foi leur donne ce respect de l'autorité qui est le plus solide rempart des trônes. En protégeant l'Église et en rétablissant le Saint-Siège, Vous leur aviez inspiré une affection et une confiance qui assuraient votre avenir comme celui de la patrie. Car, au milieu des institutions et des intérêts qui changent, la religion seule parle au cœur des peuples ; c'est elle qui fonde et perpétue les empires.

La foi catholique, Sire, a une ennemie que vous connaissez, c'est la Révolution ; la Révolution, dont la défaite a fait votre puissance, qui, tant de fois depuis, a menacé Vos jours, et qui maintenant, déchaînée en Italie, se flatte de reprendre bientôt partout son funeste empire. En la voyant s'attaquer au souverain pontife, au représentant le plus auguste de l'autorité, du droit de la vraie liberté, les cœurs honnêtes sont consternés. Ils sentent que, s'il lui est permis de toucher aux États de Pie IX, il n'y aura plus rien de sacré, plus rien d'invincible pour elle. Sire, la Révolution Vous presse de lui abandonner ce trône qui, au fond, soutient tous les autres ; l'Église Vous adjure de la défendre et de Vous défendre Vous-même. Entre ces deux partis, il n'y a plus à hésiter.

Puisse Votre Majesté bien peser les suites de cette détermination et ne pas abandonner la politique à laquelle fut toujours attachée la grandeur de la France. La France a eu l'insigne privilège de fonder le domaine temporel des papes et toutes les fois qu'elle a touché à son œuvre, c'est à elle-même qu'elle a porté les plus terribles atteintes.

Ce n'est donc pas pour l'Église que nous sommes alarmés, car elle a pour elle des promesses qui ne failliront pas. C'est pour notre patrie bien-

aimée, c'est pour Vous, Sire, c'est pour votre dynastie que nous déplorons l'incertitude qui règne en ce moment, et qui, en se prolongeant, séparerait de Vous tous les catholiques sincères.

Sire, on peut chercher à Vous abuser. Les ennemis de l'ordre et de votre gouvernement sont seuls dans la joie. Vos vrais amis sont tristes. Nous nous honorons d'être du nombre.

Annexe 2

Description de la Révolution en Italie

(Discours d'Émile Keller à la Chambre, 13 mars 1861 – voir *supra*, p. 90)

SOUS LE MASQUE de la liberté, [la Révolution] organise, des Alpes au pied de l'Etna, les proscriptions et les justices sommaires, fusille les prêtres, les femmes et les enfants, bombarde jusqu'aux hôpitaux, se joue du suffrage universel, fait voter à l'unanimité pour Victor-Emmanuel des populations qu'il fait décimer le lendemain, qualifie de lâches assassins ceux qui ont le noble courage de lui résister [...], étale dans toute la péninsule le portrait d'Orsini comme celui du libérateur de l'Italie [...], et nous montrant, d'une main ses bombes et ses poignards, de l'autre l'éclat d'une fausse popularité, se flatte d'établir à nos portes un État unitaire et révolutionnaire de 25 millions d'âmes... Pour ces insatiables alliés, il faut d'ailleurs être logique, annexer Rome ; Rome, seule capitale possible de l'Italie unitaire ; Rome, la clef de voûte du monde catholique et de l'influence française dans le monde...

Il n'y a donc pas à rapetisser ce grand débat... La lutte est entre la foi catholique, en même temps française et romaine, et la foi révolutionnaire. Elle est entre des hommes qui, de part et d'autre, déploient ouvertement leur drapeau, et qui, à leurs idées, mettent, quand il le faut, le sceau de leur sang. (*Très bien ! Très bien !*)... Mais vous qui avez eu l'imprudence de rouvrir cette arène sans en mesurer l'étendue, qui êtes-vous et que voulez-vous ? Êtes-vous révolutionnaires, êtes-vous conservateurs, ou bien restez-vous simples spectateurs du combat ?

Jusqu'à présent vous n'avez été ni l'un ni l'autre, car vous avez reculé pas à pas devant Garibaldi, en même temps que vous vous proclamiez son plus grand ennemi ; car vous avez fourni à la fois des canons rayés aux Piémontais et de la charpie au roi de Naples ; car d'une main vous avez protégé le Saint-Siège, de l'autre vous avez dressé son acte d'accusation, et dans les mêmes pages, vous avez fait écrire l'inviolabilité et la déchéance de Pie IX ; c'est que vous avez voulu obtenir à la fois et le pardon de la Révolution qui, elle, ne pardonne jamais, et le pardon de l'Église qui, elle, se

résigne à tout hormis à approuver ceux qui la dépouillent et qui la trompent.

Vous nous avez demandé de vous dire notre pensée tout entière, j'achève de vous dire la mienne : il est temps, non pas de vouloir la guerre, mais de vouloir la paix ; il est temps de regarder la Révolution en face et de lui dire : *Tu n'iras pas plus loin !* (*Plusieurs membres : Très bien ! Très bien !*). – Cette pensée, ce n'est pas celle d'un adversaire [du Gouvernement], c'est la pensée d'un homme sincèrement dévoué à trois choses qu'il vous adjure de ne pas séparer, parce que de leur union dépendent la paix et la grandeur des nations ; c'est la pensée d'un homme dévoué à son pays, au Gouvernement et à sa conscience.

Annexe 3 Contre le césarisme

(Discours d'Émile Keller à la Chambre, 8 juin 1861 – voir *supra*, p. 89)

LA MÊME MAIN qui, pour protéger la religion contre des excès compromettants, faisait supprimer l'*Univers* et la *Gazette de Lyon*, cette même main distribue à des ennemis déclarés de l'Église la faveur d'une constante et singulière impunité.

Vos commissaires de police des campagnes, qui, pour occuper leurs loisirs, ont dévotement suivi les stations du Carême, vous ont rapporté que 123 prédicateurs avaient mal parlé de votre politique...

J'en dirai autant de l'éclat récemment donné à un appel comme d'abus, dont on a saisi le Conseil d'État. En vérité, il passera à la postérité, ce rapport, dans lequel un vénérable conseiller d'État, la théologie à la main, prétend nous prouver que Jésus-Christ sur la Croix, pardonnant à ses bourreaux (*Interruptions : Assez ! Assez !*), ce n'est pas le Saint-Père, mais le gouvernement français ; que ces bourreaux qui ne savent pas ce qu'ils font, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, les garibaldiens ou les Piémontais, mais bien les évêques qui attaquent le Gouvernement, et que, après tout, si quelqu'un se lave les mains, c'est assurément le Saint-Père qui laisse à ses évêques une telle liberté !

Mais, en vérité, je me demande quel avantage un gouvernement sérieux et qui veut être honoré (*Plusieurs membres : il l'est !*) peut trouver à laisser bafouer, insulter, ridiculiser le clergé.

Ici encore, permettez-moi de vous le dire, sans le savoir, vous répondez aux désirs les plus chers de tous les ennemis de la société. Ces prétendus libérateurs du genre humain n'auront jamais assez de liberté ; pour nous, ils voudraient conserver tout ce que l'Ancien Régime et la Révolution avaient inventé d'entraves et de mesures vexatoires. On ne parle pas des

Français qui ont servi sous Garibaldi ; on invoque l'article 21 contre ceux qui ont servi sous Lamoricière...

On demande comme nous l'abrogation des lois de sûreté générale, et l'on exhume contre nous le bannissement et la prison, décrétés aux tristes jours de Pie VII. Point d'ordres religieux ! Point d'associations ! Point de conciles ! Point de prêtre qui ne soit salarié par l'État ! Et encore ce prêtre, il sera gallican ; il se bornera à prêcher aux pauvres le détachement des richesses, à consoler les malades ; s'il veut monter en chaire, il fera bien de consulter son commissaire de police ou son gendarme ! (*Exclamations.*) Et surtout, qu'il ait soin de leur expliquer ses exemples historiques et ses citations latines. (*Interruptions.*) Car, si la moindre parole douteuse vient à choquer ces pudiques oreilles, le moindre mal qui en résulterait pour l'imprudent prédicateur, ce serait de voir son indemnité retenue par son préfet ; car le prêtre est payé pour servir l'État, comme le professeur de nos lycées. L'Université, c'est l'État enseignant ; le clergé, c'est l'État prêchant et confessant... (*Rumeurs.*)

Ces idées-là, on dirait qu'à certains jours le Gouvernement les partage ; ces idées-là, elles ont aussi la prétention d'être à la fois libérales et catholiques. Mais, ce qu'à Dieu ne plaise ! si c'était là la vraie liberté, que devraient en penser ceux qui n'auraient d'autre privilège que d'en être à jamais exclus ? Mais si c'était là le vrai catholicisme, qui, pensez-vous, consentirait encore à fréquenter les autels ? Ailleurs, comme en Russie, il recevrait peut-être encore les hommages d'un peuple ignorant et crédule ; mais, en France, il ne recueillerait que les risées et le mépris...

Non, non, en présence du doute qui nous assiège, en présence du matérialisme qui nous ruine, il faut à l'Église non seulement l'autorité d'un chef spirituel indépendant, mais encore une libre et complète expansion de ses œuvres et de ses institutions...

Annexe 4 La répression à Naples

(Discours d'Émile Keller à la Chambre, 11 mars 1862 – voir *supra*, p. 90)

AVANT LE PLÉBISCITE, et pour assurer la sincérité du suffrage universel, le général Cialdini avait envoyé ce télégramme :

« Annoncez que je fais fusiller tous les paysans armés qui tombent dans mes mains. Aujourd'hui j'ai commencé. » C'était court, mais expressif, et une nouvelle dépêche montre comment les ordres du général en chef étaient exécutés : « Les citoyens qui ne remettront pas leurs armes, de quelque nature qu'elles soient, seront punis avec toute la rigueur des lois militaires. Les auteurs de nouvelles alarmantes seront considérés comme

réactionnaires et punis militairement. » Et un peu plus tard : « Quiconque donnera refuge à un brigand sera fusillé, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition. Quiconque, en étant requis et le sachant, n'indiquera pas le refuge et les mouvements des brigands, aura sa maison saccagée et brûlée, et je suis homme à tenir ma parole. » Voilà comment on assure le progrès moral et la vraie liberté de ces populations, de ces paysans, de ce peuple qu'on appelle dédaigneusement la basse classe lorsqu'il ne vous est pas favorable !

Les proclamations des généraux piémontais ont suivi une marche remarquablement progressive. En 1860, on fusille les vrais brigands, au moins ceux qu'on appelle ainsi, c'est-à-dire les paysans armés et les réactionnaires. En 1861, on fusille comme brigands d'abord ceux qui leur donnent asile, puis ceux qui ne les dénoncent pas. En 1862, on fusille ceux chez qui les brigands pourraient trouver un morceau de pain ; et enfin, pour couronner le tout, voici ce que je lis dans la proclamation la plus récente que viennent de nous apporter les journaux d'Italie : « Le soussigné n'entend voir en cette occasion que deux partis : brigands et contre-brigands. (*On rit.*) Ceux qui veulent rester indifférents seront considérés comme brigands (*Nouvelle hilarité*)... et des mesures énergiques seront prises contre eux ; car, en ce moment, c'est un crime de refuser son concours. »

De cette répression salutaire qui fait l'admiration de l'honorable M. Kœnigswarter, on peut tout au moins conclure qu'elle répond à de très sérieuses difficultés ; l'obstacle n'est pas à Rome, mais à Turin, dans l'audace d'un parti à qui, jusqu'à présent, on n'avait osé rien refuser en face, et à Naples, dans l'exaspération des campagnes mal contenues par les supplices.

A Rome, aujourd'hui, les ennemis du Saint-Siège ne demandent des réformes que pour le renverser. Toutes les concessions ne seraient qu'un mur de sable contre le torrent déchaîné des passions unitaires. Sans doute, prétend-on, c'est un service à rendre au pape que de le délivrer des embarras du pouvoir temporel ; si le pape cesse d'être roi, la religion ne fera qu'y gagner... Je suis profondément touché de cette sollicitude que nous témoignait spécialement l'honorable M. Jules Favre ! Mais que dirait le propriétaire qu'on voudrait débarrasser du souci de sa fortune sous le prétexte que la pauvreté ne ferait que rehausser l'éclat de ses vertus et qu'accroître l'indépendance de son caractère ? Sous le prétexte aussi que sa propriété n'est pas un dogme ? Si la propriété n'est pas un dogme pour le propriétaire, qui à la rigueur peut s'en passer, elle en est un pour le voleur qui ne peut y toucher sans crime. Si le pouvoir temporel n'est pas un dogme pour l'Église qui a vécu sans lui, il en est un pour la société qui ne peut y toucher sans se blesser elle-même. Voilà la grande vérité qu'en dépit de quelques catholiques de fantaisie, les évêques du monde entier ont tous pro-

clamée dans les mandements dont le recueil, je ne sais pourquoi, est interdit en France.

Le but du révolutionnaire étant la félicité du genre humain, le plus court est d'exterminer tous ceux qui refuseraient un tel bienfait. Le plus court est de concentrer dans ses mains et de soumettre à l'action de son système toutes les forces de la nation.

Ah ! oui, je ne le sais que trop ! C'est au nom du peuple que se font les révolutions. Mais, malgré les aspirations généreuses, malgré des efforts héroïques et d'immenses sacrifices, chacune de ces révolutions a été une blessure faite à la vraie liberté, dont on a fini par douter.

Chacune de ces révolutions a été un pas de plus vers l'omnipotence de l'État, seul chargé de tout sauver ; et, de démolition en démolition, de centralisation en centralisation, nous en sommes venus à ce point, dans la grande machine sociale du 19^e siècle, qu'une fidélité honorable, qu'un homme n'ayant prêté qu'un seul serment, qu'une institution indépendante sont devenus des anomalies, et en quelque sorte des curiosités archéologiques ! (*Mouvements divers.*)

Je me trompe, il est resté debout une institution et un homme souverainement indépendants. Cette institution, c'est l'Église ; cet homme, c'est le pape. Et, parce qu'ils sont indépendants, la Révolution les poursuit d'une haine implacable... De là cette lutte de principes, qui nous groupe tous selon nos affinités, et dont le pouvoir temporel n'est que le champ de bataille. Dans cette lutte, il est possible que la papauté succombe ; il est possible que Pie IX cède un instant sa place aux Cialdini, aux Pinelli, aux Fantoni, à ces hommes qui assurent le progrès moral des populations, et qui, pour un morceau de pain de trop, brûlent une maison et en fusillent les habitants. (*Mouvements divers.*)

Néanmoins, ce n'est pas pour le pouvoir temporel [du pape] que je suis le plus inquiet. Il n'a pas toujours existé, et quant à l'Église opprimée, comme elle l'est sous nos yeux en Italie, elle n'en était peut-être que plus glorieuse, plus épurée de tout alliage humain. Mais ce qui souffrait, c'était la société ; ce qui souffrait, c'était la liberté ; et, dans le plus riche et le plus puissant empire qui fût jamais, il n'y avait de sécurité ni d'indépendance pour personne. Lorsque le pouvoir temporel n'existait pas, la plus forte des nations avait successivement annexé tous les peuples du monde ; mais elle-même, par un juste châtement, courbait la tête sous un pouvoir absolu en qui s'étaient incarnés, organisés, centralisés tous les vices de la démagogie. Lorsque le pouvoir temporel n'existait pas, César était tout, César était souverain pontife, César était Dieu... Voilà l'idéal, voilà le but final de la Révolution !

Ah ! l'Église pourrait encore se passer de protection, se passer de liberté. Ses cinquante-deux premiers papes n'ont connu que la couronne du martyr. Mais la France, elle, la France ne saurait se passer de vie morale et

de liberté. Oui, la France est catholique et libérale ¹ et c'est dire deux fois qu'elle n'est pas révolutionnaire. (*Très bien ! Très bien !*) Car la Révolution est à la fois la négation du catholicisme et la négation de la liberté.

Qu'ils sortent de la foule ou qu'ils soient sur les marches du trône, arrière donc, arrière tous ceux qui voudraient entraîner le Gouvernement et la France et nous ramener au Bas-Empire !

Annexe 5

Les procédés de la Révolution en Italie

(Discours d'Émile Keller à la Chambre, 9 février 1863 – voir *supra*, p. 90)

LES 140 DÉPUTÉS napolitains n'ont été élus que par 25 000 électeurs protégés, conduits au scrutin par 95 000 soldats. Depuis, il s'est produit ce fait, que j'affirme sans crainte d'être démenti par personne, c'est que le nombre croissant des prisonniers et des victimes politiques a dépassé de beaucoup celui des électeurs ². Je laisse de côté les exilés, je laisse de côté les gens morts en combattant ; d'après les évaluations les plus modérées, plus de 20 000 personnes ont été successivement jetées dans les bagnes et dans les prisons ou internées dans les îles, et quant aux exécutions, la commission du brigandage a constaté officiellement que sur ces *quatre ou cinq cents* malheureux brigands qu'on poursuit depuis deux ans, on en a déjà fusillé... *sept mille ! (Interruptions.)*

Je laisse parler les Piémontais eux-mêmes. Voici ce que dit le général Della Rocca, dans un ordre du jour récent : « On ne sait quelles mesures adopter à l'égard de cette multitude de prisonniers. » Et comment ces malheureux sont-ils traités ? Je n'ai jamais rien vu de pareil en Autriche, écrivait de Palerme, le 5 janvier, un témoin oculaire, qui, dans une seule prison, en a compté « 1 300 à demi-nus, rongés de plaies et de vermine, couchés sur les dalles humides, tous les jours décimés par les privations et maintenant décimés par le typhus ». « J'appartiens, dit ce témoin, au parti de l'unité de l'Italie, mais je ne puis admettre qu'en 1863, sous le héros Victor-Emmanuel, de pareilles choses arrivent dans la libre Italie. »

Toute vieille qu'elle est, la Révolution est le plus solide appui de l'absolutisme en Europe. C'est grâce à la terreur que causent les commo-

¹ — Réagissant au discours de Keller, le père Danzas, O.P. lui écrivit, à propos du terme « libérale » : « Vous avez été fils de l'Église et fils de lumière. Je ne relèverai qu'un mot, celui de libéral : il est excessivement juste si vous le prenez dans le sens d'ami de la liberté ; mais dans le sens des partis qui se le sont arrogé, n'aviez-vous pas l'air, en le prenant, de vouloir leur complaire ? L'idée était bonne ; l'expression offrait une double entente. » — Mais tout le reste du discours prouve, à l'évidence, que Keller avait soutenu une doctrine de contre-révolution.

² — C'est très exagéré, interrompt, simplement, un député de la majorité...

tions profondes, c'est grâce au dégoût légitime qu'inspire l'anarchie, que l'on finit par s'habituer, par se résigner à tout. Pourvu qu'on soit tranquille, on dit comme M. de Cavour : *laissons de côté la morale*, et on assiste avec indifférence aux plus étranges spectacles ; on assiste à ce spectacle du Piémont exploitant à la fois la souveraineté nationale et le droit divin, et se jouant de tous les deux ; et à ce spectacle d'un roi de Chypre et de Jérusalem recevant de Garibaldi le sceptre de l'Italie ; et, alors que le sang coule à flots à Naples et en Pologne, on se contente de dire que ce sont des *brigands* ou que ce sont des révolutionnaires. Ici, que l'honorable M. Jules Favre me permette de lui demander comment il se fait qu'en présence d'atrocités du même genre, il ait deux poids et deux mesures. Car ce n'est pas l'Église, c'est lui qui a deux poids et deux mesures ; c'est lui qui, avec une double injustice, reprochait dernièrement à l'Église de ne pas protester en faveur de la Pologne, et qui lui reprochait hier de protester en faveur des Napolitains...

Ainsi point de balance égale ! Pour tous ceux qui aiment la liberté, rien de plus nécessaire que de faire justice de ce libéralisme menteur qui, en Italie, s'exerce aux dépens de la plus paternelle, de la plus honnête des autorités, et au profit d'un despotisme hypocrite ; de ce libéralisme qui, en France, croyez-le bien, excite et développe les fausses aspirations qu'il croit apaiser.

Annexe 6 Contre le libéralisme économique

(Conclusion de la brochure *L'Église et la question sociale*, 1881 – voir *supra*, p. 91)

JE CROIS AVOIR SIGNALÉ en peu de mots les excès de la liberté illimitée en matière d'économie politique, les abus de la spéculation, du crédit, du commerce et de l'industrie, la nécessité de revenir à la sainte notion de la propriété, de lui enseigner ses devoirs envers le débiteur, l'employé, l'ouvrier, l'urgence de rétablir en toutes choses la suprématie de l'ordre moral qui doit dominer, contenir et vivifier toutes les opérations matérielles.

En ce moment, les ouvriers sont convaincus que, depuis un siècle, la bourgeoisie révolutionnaire se moque d'eux, et que les mots de liberté, d'égalité, de fraternité, au moyen desquels elle s'est emparée du pouvoir, cachent une domination égoïste et sans pitié, plus dure que celle des vieilles aristocraties. Mais de tous les mensonges dont on a rempli ses oreilles, le peuple a retenu le plus perfide et le plus funeste : il se figure encore que le catholicisme est son ennemi héréditaire, et qu'il a été le complice persévérant de tous ceux qui l'ont opprimé et exploité. N'ayant plus de protecteur ni de guide qui lui inspire confiance, le peuple se lance dans les uto-

pies du socialisme, et rêve de nouveaux bouleversements pour détruire le pouvoir de la bourgeoisie et opérer par la force la liquidation sociale. Ces aspirations insensées, dont il est impossible de méconnaître la puissance, nous conduiraient à la ruine de toute autorité, de toute richesse, de tout ordre moral.

La vue des dangers de plus en plus menaçants que la séparation de l'Église et de la société fait courir à mon pays, m'a décidé, au risque de paraître téméraire, à rédiger cette note, et à demander qu'elle fût mise sous les yeux du grand pontife que Dieu a placé à notre tête, et pour qui nous professons une entière soumission et une confiance sans bornes.

Annexe 7

Protestation contre l'abandon de Rome

(Lettre d'Émile Keller à Émile Ollivier, 4 août 1870 – voir *supra* p. 103)

[...]

DANS L'ENTRETIEN que j'ai eu hier, ainsi que trois de mes collègues, l'honneur d'avoir avec vous, vous nous avez exposé la nécessité où vous vous seriez trouvé de retirer nos troupes du territoire pontifical.

Malgré tout mon désir de ne pas soulever de difficultés en ce moment et de ne songer qu'au triomphe de nos armes, je remplis un devoir en vous déclarant que je ne puis admettre cette nécessité et que je proteste énergiquement, comme député, comme catholique et comme Français, contre cette nouvelle concession faite à l'Italie unitaire.

Je ne reviendrai pas sur l'engagement récent que vous aviez pris de ne jamais rappeler nos troupes sans consulter la Chambre. Je ne reviendrai pas davantage sur les assurances non moins catégoriques que nous avaient données à ce sujet, même depuis la déclaration de guerre, plusieurs de vos collègues. Si j'en parle, c'est uniquement afin de constater que nous avons tout fait pour prévenir cet acte malheureux, et que nous étions en droit de ne pas nous y attendre.

Aujourd'hui cet acte est consommé. Était-il nécessaire ? Non, car si vous vouliez réellement le maintien du pouvoir temporel ; si, de son côté, l'Italie à cette fois l'intention d'exécuter les engagements qu'elle a impudemment violés en 1867, si elle n'a plus aucune prétention sur Rome, alors la présence de nos soldats n'a rien de blessant pour elle, leur retour n'est qu'une mesure de pure courtoisie à son égard, et ce n'est pas pour un intérêt d'aussi médiocre importance qu'elle se déciderait à vous accorder ou à vous refuser son alliance, pour laquelle vous avez, croyez-le bien, d'autres gages à lui donner.

Mais vous le savez aussi bien que moi, M. le Garde des Sceaux : ce qui rendait notre occupation blessante pour le gouvernement italien, ce qui fait qu'il applaudit encore une fois au départ de nos troupes, et que ce départ a pour lui et pour nous une importance incontestable, c'est qu'à ses yeux Rome est une terre italienne qu'il doit s'annexer un jour, à laquelle il ne renoncera jamais catégoriquement et sur laquelle il prétend dès aujourd'hui exercer seul son protectorat. S'il osait dire le contraire, personne en Europe ne prendrait sa parole au sérieux. De notre côté, nous considérons Rome comme une terre catholique, aussi française qu'italienne, à l'annexion de laquelle nous ne consentirons jamais. Là est la difficulté que la France a volontairement créée en 1860, et dont elle porte par conséquent toute la responsabilité. Là est le péril imminent qui nous préoccupe en ce moment. Avant peu, les bandes garibaldiennes, fidèles avant-gardes de la politique piémontaise, reprendront leur rôle bien connu ; sous prétexte de les réprimer, l'armée régulière pénétrera à leur suite sur le territoire pontifical. Comme en 1867, elle s'avancera jusqu'aux portes de Rome, n'attendant qu'un semblant d'émeute pour y pénétrer. Vous ne serez plus là pour l'y devancer.

Cette catastrophe aura beau s'accomplir au milieu des bruits de la guerre, elle aura plus de retentissement que vous ne pensez.

La chute du souverain pontife, sa captivité ou son exil seront un coup fatal porté à l'influence française, à l'ordre moral et à la civilisation. Pendant le cours du Concile, dont la France avait eu jusqu'à présent, l'honneur d'assurer la liberté, et dont les catholiques ne peuvent qu'être unanimes à désirer la continuation, ce sera un attentat doublement odieux à l'indépendance de nos consciences. Je souhaite du fond de l'âme que vous échappiez à ces douloureuses éventualités, mais je les vois avec un degré de certitude tel, que garder le silence serait pour moi une responsabilité que je ne puis assumer...

Annexe 8

Les catholiques défendront leur pays

(Conclusion de la même lettre du 4 août 1870 – voir *supra*, p. 103)

AL'HEURE OÙ JE VOUS ÉCRIS l'émotion est grande dans tous les cœurs chrétiens. Toutefois, soyez sans inquiétude : quelques appréhensions, quelques tristesses qu'on leur inflige, ils donneront toujours l'exemple du patriotisme. Ils seront les premiers à prodiguer non seulement leurs dons et leurs soins pour les blessés, mais encore leur sang et leur vie sur les champs de bataille.

En apprenant à aimer l'Église, ils n'ont pas désappris à aimer leur pays. Pour eux, ces deux sentiments n'en font qu'un ; car ils savent que, malgré des déviations momentanées, la France est toujours la première nation catholique ; que, tôt ou tard, elle reprendra la mission traditionnelle à laquelle sont liés son avenir et sa grandeur, et qu'après avoir pris sa revanche de Sadowa, le jour viendra où elle voudra remonter à la source du mal et réparer Castelfidardo. Pour moi, je retourne en Alsace, n'oubliant pas que le département que j'ai l'honneur de représenter est un des premiers exposés aux convoitises et aux coups de l'ennemi, mais qu'il est aussi un des plus fiers, un des plus jaloux de son titre de Français. Et, autant vous me trouvez déterminé à protester, au nom de ma conscience et de mon patriotisme, contre l'abandon d'un intérêt catholique et national, autant vous me trouverez résolu à consacrer toutes mes forces à la défense de mon pays.

Annexe 9

Protestation contre l'abandon de l'Alsace

(Discours d'Émile Keller à la Chambre, 1^{er} mars 1871 – voir *supra*, p. 105)

Il ne me suffit pas que notre honneur alsacien soit intact, et je viens réclamer ici ma part de l'honneur français... On nous a dit que la paix était nécessaire, mais qu'elle ne serait acceptée que si elle était honorable. Est-elle honorable, Messieurs ? (*Voix à gauche : Non ! – M. Thiers, chef du pouvoir exécutif : Elle est malheureuse...*) Ah ! je comprends qu'on livre des pierres, des forteresses, des vaisseaux ; mais que diriez-vous si, sur ces vaisseaux, qui ne sont que du bois et du fer, vous livriez les équipages, et si vous forciez nos matelots à devenir des matelots prussiens, à faire la guerre à la France ? [...] Vous pensez que l'Alsace est française. Vous la voulez reconquérir le plus tôt possible... et je défie qui que ce soit de dire le contraire. Et cependant, dans votre traité, vous venez de dire que vous cédez à perpétuité la propriété et la souveraineté de l'Alsace : ce traité est donc un mensonge, et un mensonge, c'est un déshonneur. Au nom du pays, je proteste contre ce mensonge et contre ce déshonneur. (*M. Thiers : Indiquez-nous une rédaction !*) ... Je n'ai plus, à l'heure qu'il est, la prétention de changer les dispositions arrêtées dans un grand nombre d'esprits..., mais, d'avance, j'en appelle à Dieu, vengeur des justes causes ; j'en appelle à la postérité qui nous jugera les uns et les autres ; j'en appelle à tous les peuples qui ne peuvent pas indéfiniment se laisser vendre comme un vil bétail ; j'en appelle enfin à l'épée de tous les gens de cœur qui, le plus tôt possible, déchireront ce détestable traité !

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !